

**DECENNIE INTERNATIONALE DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE  
(2014-2024)**

**SEMAINE DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE**

**LIBREVILLE 17-19 MAI 2017**

**AFRIQUE, MA TERRE PREMEIRE**

**DECLARATION DE LIBREVILLE**

Libreville, le 19 mai 2017

**Préambule**

Par la résolution 68/237, adoptée le 23 décembre 2013, les Nations Unies ont décrété la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. Dans le cadre de cette décennie, ce Programme engage la communauté internationale à faire reconnaître les droits fondamentaux de plus de 20 millions d'africains, représentant aujourd'hui 300 millions de personnes dont les ancêtres ont été déportés par la traite transatlantique, sur tous les continents, particulièrement aux Amériques.

Au moment où se tient la conférence, Il reste huit ans pour éliminer cinq siècles de racisme et de discrimination structurels, enracinés dans l'esclavage et la colonisation qui se sont auto-nourris de peur, de pauvreté, de violence et d'impunité faisant ainsi des personnes d'ascendance africaine des citoyens qui devaient, pour survivre et pouvoir témoigner aujourd'hui, se créer une nouvelle identité, développer un nouvel imaginaire, une nouvelle manière de vivre et des mécanismes de résistance. Aujourd'hui, les droits économiques, sociaux, culturels et politiques des personnes d'ascendance Africaine sont loin d'être réalisés tant dans le domaine de l'éducation, de l'intégrité physique, de la participation à la vie de leur communauté, de leur région ou de leur pays. L'imaginaire collectif fait de préjugés raciaux, entraînant une discrimination raciale systématique a façonné les perceptions et les imaginaires et entaché celui des personnes d'ascendance africaine.

Initiée pour la première fois en Afrique par le Ministère de l'Economie numérique, de la Communication, de la Culture et des Arts sous le haut patronage du Président de la République, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, en synergie avec le Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA) et le PNUD, la rencontre de Libreville a examiné l'histoire des personnes d'ascendance Africaine, leur installation sur les terres où elles ont été déportées, les moyens qu'elles ont mis en oeuvre pour s'adapter, survivre, résister, se révolter et finalement développer de nouvelles cultures qui leur sont propres et qui rendent hommage a la capacité de l'Homme à

rester libre malgré les chaînes et les entraves. La conférence a examiné comment les personnes d'ascendance Africaine et les personnes restées sur le continent pouvaient se rencontrer, échanger, réfléchir ensemble et trouver des solutions pour que leur histoire soit connue et reconnue, pour que justice leur soit rendue et que leur développement soit ancré dans la planification des programmes de développement économique et social des pays où ils vivent aujourd'hui. La conférence s'est également penchée sur les options de mise en commun d'un travail entre le continent africain et les personnes d'ascendance africaine, afin que, de concert, soit envisagé et préparé le retour à la prospérité de l'Afrique.

Compte tenu des souffrances, des humiliations et autres actes de déshumanisation causés par la traite négrière, l'esclavage et les différentes formes de colonisation physique et mentale, les participants considèrent que la persistance de pratiques découlant des comportements liés au trafic d'êtres humains sont à l'origine des inégalités sociales, économiques, politiques et culturelles dont souffrent encore les personnes d'ascendance africaine, en dépit de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, reconnue de tous les états membres des Nations Unies.

Au terme d'échanges fructueux et sans complaisance entre des participants venus des différentes régions du monde (Amérique du Nord, Amérique latine, Caraïbes, Afrique et Europe), cette rencontre a donné lieu à la déclaration ci-dessous.

### **Rappel des faits**

Pendant quatre siècles l'Afrique a subi la déportation la plus tragique de l'Histoire du monde moderne connue. Le trafic des êtres humains que fut la traite transatlantique, l'asservissement des africains, la colonisation, ont généré des populations marginalisées tenues à l'écart du développement mondial, comme parqués dans une zone de non-citoyenneté. La reconnaissance de leur histoire est le premier la première pièce du puzzle à résoudre. La justice en est la deuxième pièce.

Le commerce de 20 à 40 millions d'êtres humains relève du crime contre l'humanité, et mérite d'être reconnu comme tel. Des réparations prenant la forme de programme de développement, et des réparations financières doivent être envisagées de manière sérieuse et volontaire.

Le seul moyen d'éliminer cinq siècles de racisme et de discrimination est de travailler ensemble. A cette fin, les personnes d'ascendance Africaine et les Africains réunis à Libreville ont adopté les recommandations suivantes :

Prenant en compte les trois thèmes de la décennie : Reconnaissance, Justice et développement, les personnes d'ascendance africaine réunies à Libreville recommandent :

### **Dans le domaine de la reconnaissance**

1. Les participants recommandent aux Etats africains et à la communauté internationale de :

1.1 Reconnaître que l'esclavage est un crime contre l'humanité et doit être reconnu comme tel par tous les états qui ont pratiqué le commerce d'êtres humains et les ont déportés en dehors de l'Afrique ;

1.2 Renforcer l'appui aux communautés d'ascendance africaine afin qu'elles puissent développer des lieux de mémoire ;

1.3 Veiller à la mémoire des ancêtres des personnes d'ascendance africaine dans la dignité ;

1.4 Appliquer toutes les conventions édictées par la communauté internationale, particulièrement la Convention contre toutes les formes de racisme et de discrimination de manière à favoriser l'élimination du racisme et la discrimination, de promouvoir un monde respectant les droits des hommes et des femmes, sans distinction de race ou d'appartenance ethnique;

1.5 Reconnaître les Afro-descendants comme un groupe spécifique et promouvoir leur histoire afin qu'elle s'intègre dans celles des sociétés dans lesquelles elles vivent ;

1.6 S'assurer que leurs voix soient entendues et qu'ils soient leurs propres porte parole quant à leur histoire, leur culture et les défis auxquels ils font face;

1.7 Inscrire les questions liées à l'histoire de la traite et de l'esclavage, dans leur déclinaison transatlantique, dans les programmes d'enseignement des écoles, dans un but pédagogique et de promotion de l'éthique humaniste et des droits de l'Homme;

2. Les participants encouragent les Etats africains par le biais de l'Union africaine à :

2.1 Accorder aux Afro-descendants, qui le souhaiteraient, le droit au retour sur la terre d'origine dans la plus grande dignité; ceci consacrerait leur reconnaissance et, par ce fait, l'unité de toutes les Afriques;

2.2 Engager les débats en vue d'une convention régionale Africaine qui permettrait d'octroyer la citoyenneté d'un pays d'Afrique à toute une personne d'ascendance Africaine en exprimerait le souhait ;

2.3 Faire en sorte que l'histoire des personnes d'ascendance africaine soit connue, reconnue, enseignée aux enfants africains et afro-descendants et que les liens déjà existants avec l'Afrique soient renforcés.

### **Dans le domaine de la justice :**

3. Les participants recommandent que les états africains et la communauté internationale:

3.1 S'engagent dans une démarche politique et juridique visant à étudier les conditions de la mise en application des réparations liées aux conséquences de la traite transatlantique et de l'esclavage ;

3.2 Prennent la mesure de la profondeur du racisme et de la discrimination raciale auxquelles font face les personnes d'ascendance africaine, en mettant à jour les données, en utilisant la discrimination positive dans les domaines publics et privés, en s'assurant de leur intégration dans les sphères économiques et politiques, en rendant leur histoire, leur culture et leur contribution visibles ;

3.3 Portent une attention appuyée à la justice, à l'application des lois en vue de faire des délits du profilage racial et la brutalité policière ;

3.4 Appliquent, pour toute personne d'ascendance africaine, une justice neutre, sans préjugés raciaux et sans discrimination économique ;

3.5 Reconnassent par la législation, les dommages subis par les victimes de la traite transatlantique et l'esclavage et envisagent des réparations par le biais de programmes d'éducation, de développement économique et social et de réparations financières ;

3.6 Mettent en œuvre la déclaration de Durban et son programme d'action afin d'éliminer, la discrimination raciale et l'intolérance qui y est associée ;

3.7 S'impliquent de manière résolue dans l'éradication des termes deshumanisants contenant des préjugés raciaux qui doivent devenir des actes délictueux ;

#### **Dans le domaine du développement :**

4. Les participants recommandent aux états dans lesquels vivent des personnes d'ascendance africaine de :

4.1 Mettre en œuvre, en vue d'un développement durable de la communauté afro-descendante, les conditions nécessaires à l'amélioration de ses conditions de vie dans les régions, quartiers ou départements dans lesquels ils vivent afin que leurs droits économiques, culturels et sociaux soient réalisés et que leur participation politique à leurs communautés deviennent une réalité.

4.2 Promouvoir l'incitation des hommes et femmes d'ascendance africaine à devenir des acteurs actifs de leur développement et des décisions y afférant.

4.3 Utiliser les 17 objectifs de développement durable et en faire des leviers pour l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à la participation citoyenne des personnes d'ascendance africaine.

#### **Les participants à la conférence de Libreville remercient :**

Le Gouvernement de la République Gabonaise pour son accueil chaleureux, pour avoir montré l'exemple et organisé la première conférence de la Décennie Internationale des Personnes d'Ascendance Africaine, en terre africaine, à Libreville, au Gabon ; étant entendu que la conférence de 2018 se tiendra au Gabon afin de s'appuyer sur les acquis de la conférence de 2017 et dans le but d'être mieux préparés pour les conférences à venir.

Les participants remercient vivement le CICIBA et le PNUD pour cette initiative innovante et déterminante pour la décennie ;

**Les participants présents à Libreville recommandent au CICIBA de :**

Instaurer de la tenue annuelle de la Semaine de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine dans un des pays couvert par le CICIBA le jusqu'à sa clôture en 2024 ;

**Les participants présents à Libreville recommandent aux Nations Unies de :**

Commencer à travailler et à débattre sur l'établissement d'une convention internationale relative aux droits des personnes d'ascendance Africaine, qui sera ratifiée par ses états membres au plus tard à la fin de la décennie en 2024 ;

**Enfin, les participants présents à la conférence de Libreville s'engagent à :**

Développer des échanges culturels entre la communauté afro-descendante par des festivals, ateliers de formation et de mutualisation des savoirs et valeurs, voyages d'artistes, écrivains, chercheurs de l'Afrique aux Amériques et vice versa ;

Ouvrir un portail numérique consacré à la coopération Gabon/Communauté afro-descendante ;

Inclure d'autres groupes de personnes d'ascendance africaine dans les débats, échanges et résolution de la décennie ;

**Perspectives**

La Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine représente une réelle opportunité pour les Etats qui ont pratiqué la traite négrière, l'esclavage, la colonisation et toute la violence qui y est associée doublée de racisme et de xénophobie pour reconnaître et réparer. C'est une opportunité pour travailler ensemble, d'égal à égal, sans condescendance, et mettre en œuvre des réformes, promulguer des lois et les appliquer, se battre contre l'injustice et développer des mécanismes qui permettront aux personnes d'ascendance africaine, partout où elles se trouvent de renaître en hommes et femmes fiers, libres et égaux. L'engagement pris par le monde dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et la seule option pour notre avenir commun.

Sur ces mots, il nous reste à travailler ensemble pour Construire le pont de l'unité.